

VIOHALCO

VIOHALCO SA
Avenue Marnix 30, 1000 Bruxelles, Belgique
0534.941.439 RPM (Bruxelles)

CONFIRMATION DE PARTICIPATION

Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Viohalco SA (la *Société*) du mercredi 17 février 2016 à 14h30 (heure belge), au siège social de la Société, avenue Marnix 30, 1000 Bruxelles.

Ce formulaire doit être communiqué à la Société au plus tard le jeudi 11 février 2016 à 17h (heure belge) par courrier ordinaire ou par courrier électronique, de la manière suivante :

(1) Envoi par courrier postal

L'original de ce formulaire signé sur support papier doit être envoyé à :

*Viohalco SA
Catherine Massion, sous-directrice
Avenue Marnix 30
1000 Bruxelles (Belgique)*

OU

(2) Envoi par courrier électronique

*Une copie de l'original signé de ce formulaire doit être envoyée à :
administration@viohalco.com*

Tout envoi par courrier électronique doit être signé par signature électronique conformément à la législation belge applicable

Le(la) soussigné(e) (nom et prénom / nom de la société)

.....

Domicile / Siège social

.....

.....

Propriétaire de

nombre

actions dématérialisées (*)

actions nominatives (*)

de Viohalco SA

confirme son intention de prendre part à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société qui aura lieu à Bruxelles mercredi 17 février 2016 à 14h30 (heure belge) avec l'ensemble des actions mentionnées ci-dessus.

Fait à, le

Signature(s) :(**)

() Veuillez biffer la mention inutile.*

*(**) Les personnes morales doivent indiquer les nom, prénom et fonction des personnes qui signent le présent formulaire en leur nom.*